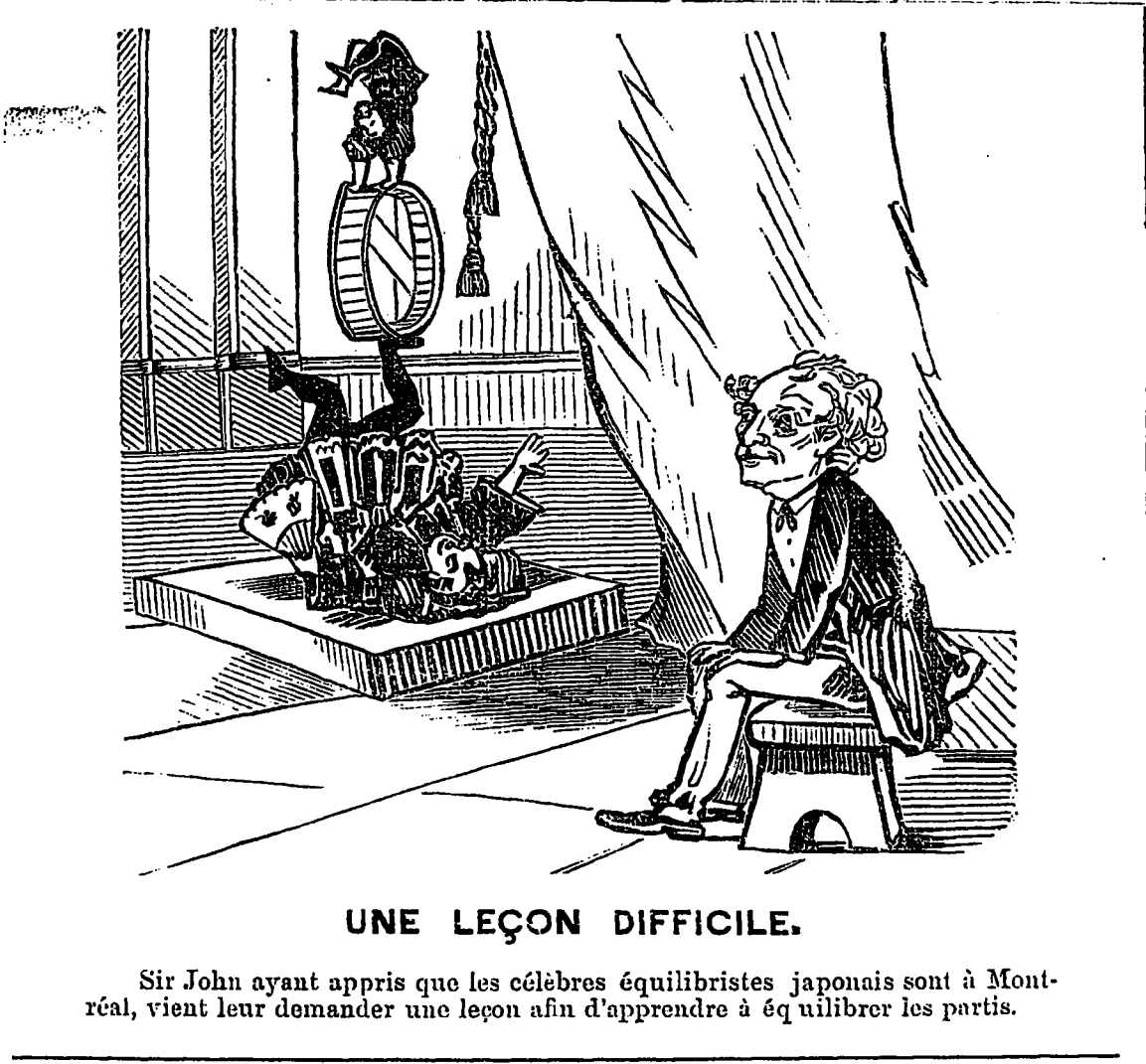




T. BEAUGRAND | Abonnements : | Le No. UN Cent | Bureaux : | **LADEBAUCHE**
 Editeur-Propriétaire. | Tr. AN \$0.50 | 35 St. Gabriel. | Rédacteur-en-chef.

LE GRAND TONNEAU RENFORCÉ
QUININE
 ET...
FEUILLETON du CANARD
LES CRIMES
 DE
POLICHINELLE.



UNE LEÇON DIFFICILE.

Sir John ayant appris que les célèbres équilibristes japonais sont à Montréal, vient leur demander une leçon afin d'apprendre à équilibrer les partis.

(Suite.)
 — Mais alors je pourrais acheter une maison à la ville, une maison à la campagne, une terre de cent mille francs de rente, une forêt, un parc arrosé d'un ruisseau et rempli de gibier, un vignoble, et vivre comme un grand seigneur en dotant mes filles et mes gâteaux très convenablement.
 — Comme tu dis, mon ami, très-convenablement.
 — C'est fait conclut le barbier.
 Et sur-le-champ on lui compta la somme, car Polichinelle était pressé.
 Une minute après, le Sénat, la chambre des députés, les hauts magistrats, les plus grands évêques, les plus invincibles généraux, les plus riches financiers et tout ce qu'il y avait de plus cessu dans le royaume, parurent à la fois dans la salle des États Généraux.
 Polichinelle entra fondant en larmes et disant parmi ses sanglots :
 — O mon beau-père ! O mon second père, ne vous verra-t-je plus jamais, vous que j'aimais tant et pour qui j'aurais donné ma vie ! Que dis-je, ma vie ? J'aurais donné celle de vos sénateurs et de vos députés, quoi qu'il put m'en coûter.
 On se regardait en silence. Tous ces gens étaient fort étonnés. Ils ne savaient rien de ce qui s'était passé. Le comte Guillaume de Longue-Epée le plus noble seigneur du royaume, et comme don Diègue, connu par mille exploits, se leva d'un air majestueux et demanda :
 — Monseigneur, la douleur paraît égarer Votre Altesse. Qu'est il donc arrivé ?

— Un malheur épouvantable, ô mon vénérable ami, et tel qu'il n'en est pas arrivé en ce monde depuis la fondation de la monarchie. Le roi Pantaloon est mort.
 — Pas possible ! s'écria toute l'assemblée d'une voix unanime.
 — Hélas ! Il n'est que trop vrai répliqua Polichinelle en sanglotant de plus belle.
 — Il se portait si bien avant dîner ! dit Longue Epée.
 — Oui, mais vous savez, mon vénérable ami, que :
 L'on meurt jeune ou vieux
 C'est selon ;
 Bonsoir, monsieur Pantaloon.
 C'est la chanson qui le dit... Et ce qu'il y a de plus affreux dans ce malheur c'est que...
 Au même instant une voix de basse profonde se fit entendre au fond de la salle, et l'interrompit en chantant :
 Le roi meurt victime,
 Victime d'un crime
 Cruel mais odieux,
 Sombre et ténébreux.

C'est le Diable qui s'amusa aux dépens de Polichinelle, car il voulait bien le servir pendant dix ans, suivant les termes du traité, mais il voulait aussi rire un peu.
 Au reste, ce rire diabolique fit trembler tous ceux qui l'entendirent. Ils se demandaient tout bas l'un à l'autre quel était ce prince étranger dix jours auparavant et qui, tout d'un coup, était devenu le principal personnage du pays, le gendre du roi, l'époux de la princesse Isolone, unique héritière du royaume, et dont l'arrivée coïncidait avec tant de prodiges effrayants.
 Polichinelle lisait toutes leurs pensées dans leurs yeux. C'était un privilège qu'il tenait de son traité sacrilège. Il jugea qu'il était temps de porter un coup décisif.
 Il s'avança sur l'estrade et dit :
 — Avant de mourir, le feu roi si digne de regrets m'a confié son testament dont il m'a chargé de vous donner lecture, car il m'a nommé en

même temps son légataire universel. Vous verrez qu'aucun de vous n'est oublié, ni vous sa fidèle noblesse, ni vous sa magistrature intègre, ni vous son clergé vénérable, ni vous son invincible armée, ni vous ses financiers admirables qui n'avez jamais et ne ferez jamais de krach ! Non-seulement il ne vous a pas oubliés, mais il vous couvre de ses bienfaits.
 — Ah ! ah ! dit l'assemblée que ce début commençait à intéresser beaucoup. Sa Majesté fut toujours le père de son peuple.
 — Attention ! Je vais commencer la lecture, dit le bon Polichinelle, d'une voix mouillée de larmes :
 " Ceci est mon testament, écrit tout entier de ma main, le soir du jour où j'eus le bonheur d'unir ma fille unique Isolone à mon bien-aimé gendre le prince Polichinelle.
 " Article premier. Je donne et lègue mon royaume avec tous mes palais, mes forêts, mes parcs, mon gibier, mes sujets, tous mes biens meubles et immeubles tels qu'ils sont

et se comportent, à ma fille et à mon gendre, à condition bien entendu que l'autorité souveraine sera tout entière dans les mains de celui-ci et pourra, comme j'ai fait moi-même depuis trente ans, transporter, déporter, emprisonner, décapiter, fusiller et pendre tous et chacun de mes sujets suivant leur âge, leur sexe, leur condition, leurs droits et privilèges..."
 Il y eut un moment d'hésitation dans l'assemblée. Polichinelle s'en aperçut et fut à la fois de lire l'article second pour détruire le mauvais effet que paraissait avoir produit le premier.
 " Article second. Le traitement de tous les dignitaires de l'empire sera triplé à dater du jour de ma mort. Mon trésorier leur paiera un trimestre d'avance."
 Un murmure flatteur accueillit cette agréable nouvelle. On trouva que l'avènement de Polichinelle s'annonçait sous d'heureux auspices.
 " Article troisième. Des fêtes, dont le Trésor public fera tous les frais, seront célébrées dans toutes les villes et dans tous les villages et hameaux du royaume. On mangera jusqu'à plus faim, on boira jusqu'à plus soif, on dansera jusqu'à l'épuisement de force et de chaleur butaeries, après quoi tout le monde ira se coucher en oriant : Le roi est mort ! Vive le roi ! Pantaloon est enterré ! Vivat Polichinelle !"
 Et comme l'assemblée se répandait en acclamations prodigieuses pour honorer le nouveau roi, plusieurs centaines de bécas qui venaient de loin et volaient dans les airs tombèrent tout étourdis sur la grande place, furent plumés le soir même et mises en croc, et cinq semaines plus tard furent roties et mises en vente, ce qui causa beaucoup de joie à divers amateurs de gibier faisant.
 Mais parmi ces acclamations Polichinelle s'aperçut bien que plusieurs n'étaient pas sincères, et même vit le comte Guillaume de Longue-Epée se lever en tenant de la main droite la barbe blanche qui pendait à son menton. Sans doute il préparait quelques objections redoutables. Alors, pour lui fermer la bouche, il ajouta :
 " Article quatrième. Monsieur le comte Guillaume de Longue-Epée est nommé comte et en remplira les fonctions aussitôt après ma mort. Je lui lègue en même temps trois millions cinq cent mille francs comme marque particulière de mon amitié. Ils seront payés dès qu'il plaira à mon gendre."
 Longue-Epée, qui ouvrait déjà la bouche pour faire de l'opposition au nouveau roi, l'ouvrit plus grande encore pour crier de toutes ses forces :
 — Vive à jamais Polichinelle, notre roi légitime !